

**Annexe 9**

(état au 01.01.2025)

**Registre de tarifications**

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Aménagement luxueux (> 30 % par rapport à la Ø du prix au m <sup>3</sup> )	RS	R	R
Annexes (de maisons d'habitation)	2.1	-	0
Artisanat du bâtiment (sans travail du bois)			
Centres d'entretien (sans travail du bois), entreprise de couvreurs, atelier de peinture	4.2	-	2
Arts graphiques Imprimerie, établissement de photocalques/copies héliographiques, lithographie, atelier de reluire	4.2	-	2
Assurance au premier risque	RS	Z	Z
Atelier de tapissier	4.2	-	2
Ateliers de réparations de vélos	4.3	-	3
Ateliers pour autos Ferblanterie pour autos, utilisation industrielle de voitures de démolition, carrosserie, construction et réparation de véhicules, garage	4.7	-	8
Auberge < 19 lits d'hôtes	4.5	-	5
Banque	1.1	-	E
Baraques	RS	Y	Y
Bâtiments annexes > CHF 110'000 appartenant à des bâtiments d'habitation	2.1/RS	-	-
Bâtiments artisanaux et entreprises industrielles pas particulièrement classés, ainsi qu'entreprises mixtes (sans travail du bois, moulin, entrepôt)	4.3	-	3
Bâtiment d'aérodrome	1.1	-	E

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Bâtiments de la poste	1.1	-	E
Bâtiments de l'armée (sans les ateliers) Caserne, arsenal	1.2	-	2
Bâtiments de remontées mécaniques	1.3	-	3
Bâtiments historiques (CA $\geq$ CHF 3'200'000 bâtis avant 1850) Château, murs d'enceinte/remparts, tours historiques, clochers	RS	-	Y
Bâtiments pour le service autos (sans les ateliers de réparation), points de vente d'essence	1.4	-	4
Bâtiments publics (pas particulièrement classés)  Chapelle ardente, grande salle pour obsèques, belvédères, cré- matoire, morgue, magasin à appareils et engins d'extinction, marché couvert, locaux de sociétés de tir, W.-C, escaliers (cou- verts), tours, maison de pesage, constructions de protection ci- vile	1.1	-	E
Bâtiment sacré  Église, chapelle, couvent, maisons d'associations (ecclésiast- iques)	1.1	-	E
Boulangerie/pâtisserie (fabrication) Fabrication de biscuits, fabrication de gaufres	4.4	-	4
Brasseries	4.4	-	4
Briqueterie	4.5	-	5
Brocante, magasin de brocanteur	4.6	-	6
Cabane de club CAS ou similaire	1.3	-	3
Cabanes forestières (voir Ferme)	-	-	-
Calcination de la chaux	4.4	-	4
Casinos	4.9/RS	24.3	15
Centrales de chauffage de tous genres (< CHF 2'190'000) Centrales thermiques à production et combustion combinées	1.1	-	0
Centrales de chauffage de tous genres ( $\geq$ CHF 2'190'000) Centrales thermiques à production et combustion combinées	4.8	-	10

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Centraux téléphoniques / centre de télécommunications	1.1	-	E
Centres culturels	1.2	-	2
Bibliothèques, centres artistiques, musées			
Centres de sport	1.2	-	2
Stade de glace/patinoire, piscine couverte, manège couvert (public, sans écurie), piscine, salle de sports, tennis couvert, tribunes, salle de gymnastique, centre de fitness			
Chalet d'alpage (voir Ferme avec échelonnement tarifaire)	-	-	-
Chalets	2.1	-	C
Cinémas	1.2	-	2
Construction d'avions	1.4	-	4
Construction de bateaux	1.4	-	4
Ateliers de réparations de bateaux, chantier naval			
Construction de chauffages	4.3	-	3
Construction et réparation de mobylettes, cyclomoteurs	4.3	-	3
Corderie	4.5		5
Cuisson de plâtre	4.4	-	4
Cure	1.1	-	E
Dancing, établissement de danse	4.9/RS	24.3	15
Dépendances agricoles avec CA < CHF66'000	3.1	-	-
Dépendances agricoles avec CA ≥ CHF66'000 (voir Ferme)	3.1 – 3.8/RS	-	-
Dépôts de bus	1.4	-	4
Distillerie	4.4	-	4
Écoles	1.1	-	E

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Internats, jardins d'enfants, universités, école technique, écoles techniques, laboratoires de recherches incl.			
Entrepôt frigorifique	4.6	-	6
Entrepôts (suivant le genre d'entrepôt)	4.9/RS	24.2	12
Entreprises industrielles et bâtiments artisanaux pas particulièrement classés, ainsi qu'entreprises mixtes (sans travail du bois, moulin, entrepôt)	4.3	-	3
Entreprises pour usinage et traitement de fibres textiles et de textiles	4.5	-	5
Étables d'alpages (voir Ferme)	3.1 – 3.8/RS	-	-
Établissement horticole (pur immeuble d'habitation)	3.1	-	C
Établissement horticole avec local de vente d'une surface de vente < 1200 m <sup>2</sup> , avec entrepôt	3.1	-	0
Établissement horticole avec local de vente d'une surface de vente ≥ 1200 m <sup>2</sup>	3.3	-	3
Établissement pénitentiaire	1.3	-	3
Fabrication d'aliments			
Fromagerie/laiteries avec CA ≥ CHF 2'190'000, fabriques de chocolat	4.2	-	2
Fabrication de boissons	4.2	-	2
Fabrication de bougies	4.5	-	5
Fabrication de ciment	4.4	-	4
Fabrication de gaz comprimés	4.9/RS	24.2	12
Fabrication de pâtes alimentaires	4.4	-	4
Fabrication de souliers	4.4	-	4
Fabrication et traitement du cuir	4.2	-	2
Fabrique chimique Laboratoires (chimique, physique et autres)	4.9/RS	24.2	12

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Fabrique d'articles en ciment avec calcination	4.5	-	5
Fabrique d'articles en ciment sans calcination	4.2	-	2
Fabrique d'articles en émail	4.4	-	4
Fabrique d'explosifs Dépôt de munitions, fabrique de munitions, fabrique d'allumettes, fabrique d'articles pyrotechniques	4.9/RS	24.3	15
Fabrique de celluloïd	4.9/RS	24.3	15
Fabrique de détergents Fabrique de savons, fabrique de cirage	4.5	-	5
Fabrique de faïence	4.5	-	5
Fabrique de graisse alimentaire Fabrique d'huile alimentaire	4.8	-	10
Fabrique de peinture, fabrique de vernis	4.8	-	10
Fabrique de porcelaine	4.5	-	5
Fabrique de poterie	4.2	-	2
Ferblanterie	4.3	-	3
Ferme avec CA $\geq$ CHF 66'000 <b>1)</b> avec et sans entreprise artisanale additionnelle d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> < 20 %), sans travail du bois, moulin, entrepôt	3.2	-	2
Ferme avec CA $\geq$ CHF 670'000 <b>1)</b> avec et sans entreprise artisanale additionnelle d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> < 20 %), sans travail du bois, moulin, entrepôt	3.3	-	4
Ferme avec CA $\geq$ CHF 1'560'000 <b>1)</b> avec et sans entreprise artisanale additionnelle d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> < 20 %), sans travail du bois, moulin, entrepôt	3.5	-	6

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Ferme avec CA $\geq$ CHF 2'000'000 <b>1)</b> avec et sans entreprise artisanale additionnelle d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> < 20 %), sans travail du bois, moulin, entrepôt	3.6	-	8
Ferme avec CA $\geq$ CHF 2'730'000 <b>1)</b> avec et sans entreprise artisanale additionnelle d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> < 20 %), sans travail du bois, moulin, entrepôt	3.7	-	10
<b>1)</b> si la partie réservée à l'exploitation n'est plus utilisée intégra- lement pour l'agriculture (p. ex. pour les loisirs uniquement), le supplément de prime est réduit de 50 %.	3.2 - 3.8/RS	-	-
Ferme avec entrepôt	3.8/RS	23.3	22
Ferme avec entreprise artisanale d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> $\geq$ 20 %), sans travail du bois, moulin, entrepôt	3.8/RS	23.2	13
Ferme avec moulin	3.8/RS	23.4	30
Ferme avec restaurant (au centre) (part $\geq$ 20%)	3.8/RS	23.2	13
Ferme avec restaurant ( <b>très</b> à l'écart) (part $\geq$ 20 %)	3.8/RS	23.3	22
Ferme avec travail du bois	3.8/RS	23.5	40
Forges	4.4	-	4
Foyer d'éducation	1.3	-	3
Foyer pour skieurs (au centre)	4.1	-	1
Foyer pour skieurs ( <b>très</b> à l'écart)	4.3	-	3
Fromagerie/laiteries avec CA < CHF 2'190'000	4.1	-	0
Funiculaire	1.3	-	3
Garage pour camions (jusqu'à 2 camions)	1.2	-	2
Garage pour camions (plus de 2 camions)	1.4	-	4

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Garage pour voitures (Garage / stationnement privé appartenant à l'immeuble résidentiel)	2.1	-	0
Gares			
Maisons de gardes-barrières, dépôts pour trams, halles à marchandises, dépôts pour locomotives, bâtiments servant au trafic ferroviaire, stations navales, stations, postes d'aiguillage	1.1	-	E
Grand magasin d'une surface de vente < 1200 m <sup>2</sup> , part du stock incl.	4.1	-	0
Grand magasin d'une surface de vente ≥ 1200 m <sup>2</sup> , part du stock incl.	4.4	-	4
Halls d'attente de bus	1.1	-	E
Hangars à avions	1.1	-	E
Hangars à bateaux	2.2	Y	Y
Home pour requérants d'asile	4.5	-	5
Home pour requérants d'asile ( <b>très</b> à l'écart)	4.9/RS	24.3	15
Homes			
Home pour personnes âgées, home d'enfants, centre de vacances (publics)	1.1	-	E
Hôpital / clinique			
Sanatorium, poste de secours sanitaire, pouponnière, clinique vétérinaire, COP (centre opératoire protégé), clinique psychiatrique	1.1	-	E
Hôtel / établissement d'hébergement (au centre)			
Auberge de jeunesse, auberge ≥ 19 lits d'hôtes, auberge < 19 lits d'hôtes, dortoirs, motel	4.5	-	5
Hôtel / établissement d'hébergement ( <b>très</b> à l'écart)			
Auberge de jeunesse, auberge ≥ 19 lits d'hôtes, auberge < 19 lits d'hôtes, dortoirs, motel	4.9/RS	24.3	15
Immeuble d'habitation agricole (p. ex. dépendance)	3.1	-	-
Immeuble d'habitation avec dépôt	2.4/RS	22.3	12

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Immeuble d'habitation avec entreprise artisanale d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> < 20%), sans travail du bois, moulin, entrepôt	2.1	-	C
Immeuble d'habitation avec entreprise artisanale d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> ≥ 20%), sans travail du bois, moulin, entrepôt	2.2	-	3
Immeuble d'habitation avec moulin	2.4/RS	22.4	40
Immeuble d'habitation avec restaurant (part de m <sup>3</sup> ≥ 20 %) (au centre)	2.2	-	3
Immeuble d'habitation avec restaurant (part de m <sup>3</sup> ≥ 20 %) ( <b>très</b> à l'écart)	2.4/RS	22.3	12
Immeuble d'habitation avec travail du bois	2.4/RS	22.5	40
Immeuble d'habitation avec/sans bureau, sans autre usage	2.1	-	C
Immeubles d'habitation avec diverses entreprises artisanales d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> < 20 %), sans travail du bois, moulin, entrepôt	2.1	-	C
Immeubles d'habitation avec diverses entreprises artisanales d'importance secondaire (part de m <sup>3</sup> ≥ 20 %), sans travail du bois, moulin, entrepôt	2.2	-	3
Immeubles de bureaux (publics / économie privée)			
Maisons communales, bâtiments de la police, hôtels de villes / mairies, bâtiments administratifs	1.1	-	E
Incinération d'ordures	4.4	-	4
Récupération d'ordures			
Industrie de la viande	4.4	-	4
Boucherie (fabrication), abattoir ou entreprise d'abattage			
Industrie des machines (fabrication et réparation)			
Construction d'appareils, y c. appareils électriques, construction d'appareils mécaniques de précision, appareils et instruments de musique, téléviseurs, appareils de radio	4.2	-	2
Industrie du papier, y c. cartonnage (fabrication)	4.4	-	4

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Industrie du tabac	4.2	-	2
Industrie horlogère	4.2	-	2
Bijouterie (fabrication), atelier de gravure pour l'industrie horlogère, estampage de métaux pour l'industrie horlogère			
Industrie minière	4.2	-	2
Carrière, exploitation souterraine			
Industries chimiques	4.9/RS	24.2	12
Installation de peinture au pistolet	4.4	-	4
Atelier de laquage, atelier de zaponnage			
Installation de séchage de l'herbe	3.4	-	5
Installations pour énergie nucléaire	RS	Y	Y
Kursaal	4.9/RS	24.3	15
Laboratoire	4.9/RS	24.2	12
Magasins d'une surface de vente < 1200 m <sup>2</sup> , part du stock incl.	4.1	-	0
Magasins d'une surface de vente ≥ 1200 m <sup>2</sup> , part du stock incl.	4.4	-	4
Maisons avec pâture (voir ferme)	3.1 – 3.8/RS	-	-
Maisons d'habitation comprenant jusqu'à 2 logements (avec ou sans bureau)	2.1	-	C
Maisons d'habitation comprenant plus de 2 logements (avec ou sans bureau)	2.1	-	C
Maisons de vacances/chalets de vacances	2.1	-	-
Maisons forestières (habitées) (voir Ferme)	3.1 – 3.8/RS	-	-
Maisons forestières (inhabitées) (voir Ferme)	-	-	-

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Manège couvert (privé) (voir Ferme)	-	-	-
Martelleries	4.4	-	4
Menuiserie scolaire	4.8	-	10
Moulin avec dépôt	4.9/RS	24.4	20
Moulin à fourrages, moulins à céréales			
Moulin sans dépôt	4.9/RS	24.5	40
Moulins à fourrages, moulins à céréales			
Nettoyage chimique	4.6	-	6
Parking pour moins de 50 véhicules	1.1	-	0
Garages			
Parking pour plus de 50 véhicules	1.4	-	4
Parkings			
Pelleterie	4.6	-	6
Petits immeubles < CHF 110'000 appartenant à des immeubles d'habitation	2.1	-	-
Plasturgie Traitement du caoutchouc, traitement de la gomme	4.5	-	5
Pont en bois (couvert)	1.4	-	4
Ponts	RS	Y	Y
Postes d'attente de bus	1.1	-	E
Production d'énergie électrique	4.3	-	3
Station de transformateurs, transmission d'énergie électrique, distribution d'énergie électrique, centrales électriques			
Production de gaz	4.4	-	4
Stations de réduction de la pression de gaz, alimentation en gaz, distribution de gaz, usines à gaz			
Quincaillerie	4.3	-	3

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Réacteurs nucléaires	RS	Y	Y
Remontées mécaniques	1.3	-	3
Réservoir d'eau (seulement l'élément de construction) (voir également Station de pompage)	4.1	-	E
Restaurant (au centre) Bar, établissement de restauration, tea-room, cantine	4.5	-	5
Restaurant ( <b>très</b> à l'écart) Bar, établissement de restauration, tea-room	4.9/RS	24.2	12
Sauna	1.2	-	2
Sculpture sur bois	4.8	-	10
Séchage de bois	4.8	-	10
Sécherie	4.4	-	4
Sécherie comme entreprise indépendante	4.3	-	3
Sellerie	4.2	-	2
Serre	RS	L	L
Serrurerie	4.4	-	4
Silo à céréales	4.6	-	6
Sous-stations	4.2	-	2
Station de lavage d'autos	4.4	-	4
Station de pompage / installations de pompage (eau)	4.2	-	2
Stations émettrices Relais, réémetteur, studio de télévision, studio de radio	1.2	-	2
STEP Stations d'épuration, bassins de retenue de pluie, adductions d'eau	4.2	-	2

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Sucrierie	4.4	-	4
Tannerie	4.6	-	6
Télécabine	1.3	-	3
Téléphérique	1.3	-	3
Télesiège / télésièki	1.3	-	3
Textiles (usinage et traitement) Teinturerie, filature, fabrique de tricotages, fabrication de fibres synthétiques, fabrique de tapis, usinage et traitement textile, fabrication de linge, fabrication d'habits, fabrique d'ouate, atelier de tissage, fabrication de drapeaux, teintureries, fabrication d'articles en feutre	4.5	-	5
Théâtre	1.5/RS	21.2	15
Torréfaction de café	4.4	-	4
Tours ( <b>très</b> à l'écart)	1.5	-	5
Traitement de fourrures	4.6	-	6
Traitement de l'asphalte Entreprise pur carton bitumé, calcination de goudron	4.7	-	8
Traitement de la céramique	4.4	-	4
Traitement du caoutchouc	4.5	-	5
Traitement du liège	4.4	-	4
Transformation de métal brut Usinage des tôles, fonderie de fer, usines de laminage de fer, fonderies, câbleries, ateliers mécaniques, traitement de métal brut, affinage de métal	4.4	-	4
Travail de la pierre avec calcination Fabrique de poterie	4.5	-	5

	Échelons tarifaires		
	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 4
Travail de la pierre sans calcination	4.2	-	2
Fabrique de poterie, travail de la terre, traitements de gravier			
Travail du bois Menuiserie pour antiquités, atelier de tourneur, traitement du liège, tonnellerie, menuiserie, charonnage, charpenterie	4.9/RS	24.5	40
Travail du verre	4.2	-	4
Valeur de démolition	RS	Y	Y
Vannerie			
Fabrication de balais, fabrication de brosses, fabrication de meubles en jonc, fabrication de pinceaux	4.4	-	4
Verreries	4.4	-	4